



## Rétractation hors délai de rétractation

Par **SébastienP**, le **31/12/2019** à **17:16**

Bonjour,

Je suis dans la phase finale d'achat d'un bien immobilier avec ma compagne (non marié ni pacsé).

Nous avons accepté le prêt proposé par la banque et attendons des nouvelles du notaire pour le rdv de signature finale et prendre possession de la maison.

Mais nous nous séparons.

Je cherche conseil pour savoir quelle serai la "moins pire" manière de se sortir de cette situation (administratif et financier).

-> Rétractation avant signature finale ? ou revente après achat ? y'a-t-il un autre choix ?

Si j'ai bien compris, si on se rétracte, le contrat fixe à 10% l'indemnité au vendeur, mais celui-ci peut aller au tribunal pour nous obliger à acheter ? et qu'en est-il des frais de notaire ? et du prêt avec la banque ?

Si on revend après achat, imaginons au même prix, la perte financière serait les frais de notaire plus les frais de remboursement du crédit avant échéance ?

Est-ce que je rate quelque chose d'important ?

Merci d'avance,

Par **SébastienP**, le **06/01/2020** à **10:29**

Rebonjour,

Je tiens à préciser que je ne cherche pas une réponse toute faite.

Je souhaite connaître mes options afin de prendre la meilleure décision.

Merci d'avance,